

Contribution à l'enquête publique

Dossier réglementaire de régularisation du stade d'eau vive de l'Argentièrre-la-Bessée (05)

A monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier déposé par la mairie de l'Argentièrre-la-Bessée afin de renouveler l'autorisation administrative du Stade d'eau vive de L'Argentièrre-La-Bessée.

En tant qu'utilisateur régulier de cet équipement pour :

- La pratique libre et l'apprentissage de l'eau vive
- L'entraînement et la préparation de nos stagiaires
- Des exercices et entraînement de sécurité

Il est pour nous une plus-value essentielle qui en complément de la richesse des milieux naturels nous amène à réaliser certains de nos modules de formation sur le territoire.

Nous tenons à ce qu'il soit pérennisé et que son autorisation d'existence et d'entretien soit renouvelée dans les meilleures conditions pour notre satisfaction est celle des autres usagés.

Fait à Vallon pont d'arc

Le 08/09/2026

MONIER Thomas

Structure : CREPS Rhone Alpes

Fonction : Coordonnateur des formations BPJEPS et DEJEPS CKDA

Signature




CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont d'Arc • Voiron • Lyon
150 passage François Lecler
07150 VALLON-PONT-D'ARC

